

Vol. 26 n°33 Edmonton, le vendredi 11 septembre 1992 12 pages 60¢

➤ Clause Canada

Crainte pour la Loi 101

...à lire en page 2

(Photo Archives provinciales, réf: B4951)

Que de souvenirs!

Les photos sont comme des témoins de l'histoire. Celle ci-haut, par exemple, a une valeur historique à long terme car elle raconte comment vivaient les gens de l'époque: la mode, l'électricité, les voitures, etc. Cette photo, datant de 1913, est une vue de la 101e Rue à partir de l'avenue Jasper.

Contrats à livraison garantie

...à lire en page 7

La peinture à l'huile...

...à lire en page 5

900 000 nuits dans les hôtels

...à lire en page 10

*****
ALICE VALLEE
#21 1320 CROISSANT LOMBARD
VILLE MONT ROYAL
MONTREAL, PQ
H3R-3G1
00001197

En bref...

Terre-Neuve en deuil

STÉPHENVILLE(APF): C'est toute la francophonie terre-neuvienne qui est en deuil. Depuis un an et demi qu'il luttait contre un cancer généralisé, le très sympathique violoniste Emile Benoît de l'Anse-aux-Canards a rendu l'âme à l'hôpital de Stephenville, sur la côte ouest de Terre-Neuve. Il était âgé de 79 ans.

Né le 24 mars 1913 à l'Anse-à-Canards, Emile Benoît a été pêcheur durant presque toute sa vie. Il est tombé en amour avec son violon à l'âge de 12 ans. «Je n'ai jamais aimé une femme comme j'aime mon violon» disait le musicien lors d'une rencontre en avril dernier. Cela ne l'a pas empêché d'aimer sa gentille épouse de deuxièmes noces, avec qui il a vécu pendant 40 ans. Il était père de 13 enfants.

Avenir positif aux coops

OTTAWA- Des statistiques récentes tirées d'un sondage annuel mené par le Secrétariat aux coopératives laissent entrevoir une avenir positif aux coopératives. Le chiffre d'affaires des coopératives canadiennes (à l'exception des caisses populaires et des coopératives d'assurance) s'est accru de 561 millions $, ou 3,6 %, pour atteindre une nouvelle marque de 15,9 milliards $ en 1990. L'actif des 4 480 coopératives s'est accru de près de 7% en 1990 pour atteindre 8,9 milliards $, alors que le nombre de membres a augmenté à 3 427 000.

Aide aux aînés handicapés

EDMONTON- Le ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Elmer MacKay, a annoncé l'établissement d'un nouveau programme d'aide aux personnes âgées à faible revenu ayant un handicap qui désirent apporter des modifications mineures à leur logement. Le programme de démonstration d'une durée de deux ans prévoit le versement de subventions d'au plus 2 500$ aux aînés handicapés qui souhaitent rendre leur logement plus accessible et conserver ainsi leur autonomie.

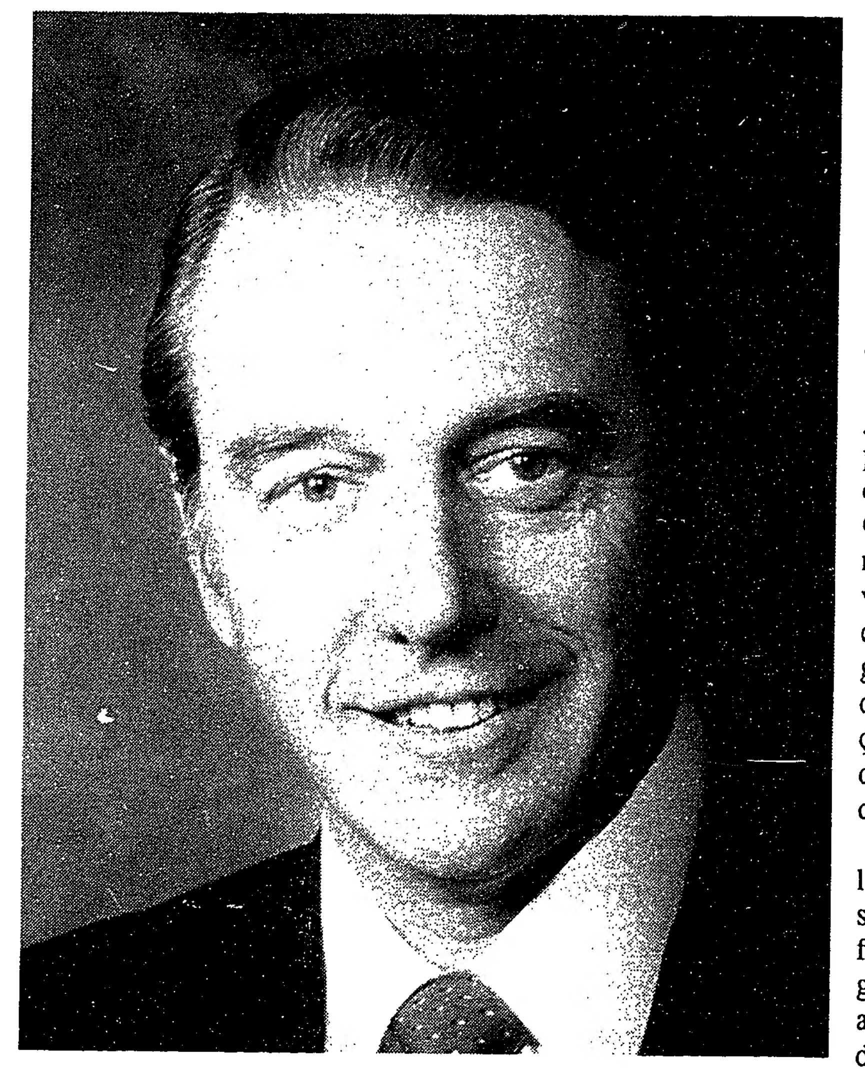
• Gestion scolaire

Jean-Robert Gauthier prend la défense des francophones

OTTAWA(APF): Le député d'Ottawa-Vanier, Jean-Robert Gauthier, vient de soulever une intéressante question à la veille de la bataille référendaire qui fera bientôt rage au Québec. Comment, se demande-t-il, les forces fédéralistes pourront-elles expliquer aux Québécois que des provinces canadiennes ne respectent toujours pas les droits constitutionnels des minorités francophones dans le domaine de l'éducation, obtenus il y a maintenant 10 ans?

Le député Gauthier, qui est l'un des plus grands défenseurs des minorités francophones au Parlement canadien, a écrit aux Premiers ministres de l'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve, du Manitoba, de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta pour les inviter à mettre de l'ordre dans leur cour en ce qui concerne le dossier de l'éducation aux minorités francophones.

Dans sa lettre, M. Gauthier rappelle aux Premiers ministres concernés que le droit des parents francophones de gérer leurs écoles qui est reconnu dans l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés de 1982, n'est toujours pas respecté par sept provinces. En fait il s'agit de six provinces car, dans son empressement à pourfendre à nouveau les provinces qui ne se conforment pas à l'article 23, M. Gauthier a oublié que la Nouvelle-Ecosse avait récemment accordé aux Acadiens le droit de gérer leurs écoles françaises!


Jean-Robert Gauthier

«Quand nous irons au Québec pour expliquer ce nouveau Canada à bâtir, il nous faudra répondre à beaucoup de questions concernant le traitement par plusieurs provinces des groupes minoritaires de langue officielle» écrit M. Gauthier.

Plus familier avec le dossier ontarien, le député rappelle au Premier ministre Bob Rae que des 175 conseils scolaires en Ontario, seulement trois sont gérés par la minorité francophone. «Il nous sera difficile d'expliquer aux voisins Québécois cette lenteur voir même cette résistance du gouvernement de l'Ontario à accorder les pleins droits de la gestion scolaire à l'ensemble des ontariens de langue française. Dix ans après l'adoption de la Charte...comment expliquer ce retard?».

Et M. Gauthier, qui n'a pas la langue dans sa poche lorsqu'il s'agit de défendre les minorités francophones, d'ajouter: «C'est gênant de prêcher la générosité aux autres lorsqu'on pratique des politiques mesquines à l'égard des nôtres».

Le Premier ministre de l'Ontario, pour un, a déjà déclaré qu'il accepterait volontiers de vendre la nouvelle entente constitutionnelle au Québec, si jamais il était invité à le faire.

• Hauts cris contre la Clause Canada

Les Québécois craignent pour la Loi 101

JOHANNE LAUZON
(collaboration spéciale)

MONTRÉAL(APF): «La Loi 101 est en péril», ont lancé d'une seule voix de nombreux acteurs de la scène politique québécoise à la suite du dévoilement du contenu de la Clause Canada. Tel que convenu dans l'entente constitutionnelle conclue le 28 août dernier, les gouvernements sont attachés (et engagés dans la version anglaise) à l'épanouissement et au développement des communautés minoritaires de langue officielle.

«Ce sont des mots très dangereux, explique le politicologue, Léon Dion. Ce sont des mots nouveaux, qui exigent une responsabilité plus grande de la part des gouvernements». Le Québec, croit M. Dion, ne peut se permettre un tel «engagement» par rapport aux Anglo-Québécois. La portée de la Loi 101 en souffrirait grandement.

Mettre en danger la Loi 101 pourrait vouloir dire, entre autres, des reculs en ce qui a trait au français, langue d'enseignement. Selon M. Dion, des actions en cour seraient probablement entreprises afin que les immigrants puissent choisir la langue de leur choix en matière d'éducation alors qu'en ce moment, ils sont contraints à prendre le chemin de l'école française.

«C'est le recul du fait français» s'insurge le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard. Et du même souffle, il ajoute, «on pourrait y voir un gain pour la contrepartie des francophones hors Québec. Mais, comme on l'a vu dans le passé, ce genre de modification porte à vrai dire peu fruit aux communautés francophones».

Les Anglo-Québécois sur la sellette

Qui gagne avec cette nouvelle Clause Canada? Les anglophones du Québec, rétorque le leader de l'unique parti nationaliste à Ottawa. «ils ont déjà les outils pour se développer. Alors en plus, la Constitution qui oblige les gouvernements à la promotion, parce que l'épanouissement et le développement c'est de la nature de la promotion, faut quand même le faire à un moment où la langue anglaise envahit tout à travers le monde!» poursuit M. Bouchard, ancien ministre conservateur.

L'épanouissement et le développement, les Anglo-Québécois «l'ont déjà sociologiequement et en plus, ils l'auraient juridiquement», estime pour sa part le politicologue Léon Dion, défenseur d'un fédéralisme renouvelé.

M. Guy Bouthillier, porte-parole du Mouvement Québec français, qui représente une dizaine d'associations prosouverainistes, n'est pas non plus très tendre envers les fédéralistes qui, selon lui, ne cherchent qu'à réduire à néant le fait français au Québec, sinon en Amérique. «Le jour où ils auront achevé la Loi 101, les gains obtenus par les francophones hors Québec vont petit à petit disparaître. On va leur dire: «rendez nous ce que nous vous avons donné».

Ces sorties des divers intervenants québécois font ruer dans les brancards l'association porte-parole des anglophones du Québec, Alliance Québec. «On essaie de susciter une atmosphère de peur avec ces scénarios apocalyptiques» déclare son président, Bob Keaton.

Le président d'Alliance Québec n'aime pas de toute évidence les comparaisons entre les anglophones du Québec et les francophones hors Québec. «Il faut éviter les comparaisons. S'il n'y avait qu'une seule comparaison à faire, elle se situerait au niveau des droits, selon lui, puisque «on a besoin des mêmes droits que les francophones hors Québec», dit-il, en soulignant que la communauté anglophone a perdu 200,000 individus en 15 ans. D'après M. Keaton, dans certaines régions du Québec, comme l'Estrie ou la Gaspésie, les anglophones sont assimilés en bonne et due forme. «C'est comparable au sort de certains francophones de l'Ouest. Il y a de moins en moins de jeunes, les communautés sont en train de mourir.»

AU PROVINCIAL

• Malgré tous les désavantages

L'ACFA défendra l'unité nationale

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Si l'entente constitutionnelle du 28 août dernier est acceptée par les Canadiens lors du référendum national, les francophones minoritaires de l'extérieur du Québec peuvent s'attendre à entamer une autre ronde de lobbying et de pressions sur leur gouvernement provincial respectif. C'est du moins les conclusions du président de l'Association canadienne-française de l'Alberta, Denis Tardif, qui considère le nouveau libellé comme une victoire partielle pour les communautés minoritaires de langue officielle au pays.

Selon l'ACFA, les minorités de langue officielle, leurs exigences étant de moindre importance, ont dû subir les compromis faits par toutes les parties dans la nouvelle Constitution.

Premièrement, Denis Tardif estime très minces les possibilités d'avoir des sénateurs francophones de l'Ouest dans le nouveau Sénat. Ainsi, la double-majorité qu'auront les sénateurs de langue française dans les domaines de la langue et de la culture, venant en grande majorité du Québec, amène l'ACFA à se poser des questions: «Que diront ces sénateurs du Québec lorsqu'adviendra des changements à la Loi sur les langues officielles? Seront-ils favorables parce qu'ils voudront protéger la minorité anglophone du Québec ou parce qu'ils voudront protéger la minorité francophone hors Québec? Ou seront-ils défavorables?», interrogeait le président de l'ACFA lors d'une conférence de presse, au lendemain de la conférence de Charlottetown.

Deuxièmement, le transfert des pouvoirs aux provinces dans les domaines de la main-d'oeuvre et de la culture, et le fait que ces pouvoirs ne soient pas accompagnés automatiquement par des protections contenues dans la Loi sur les langues officielles, pousse l'ACFA à avoir d'autres doutes: «Notre province n'est pas reconnue comme une province qui favorise l'épanouissement des francophones», d'ajouter M. Tardif.

Troisièmement, l'entente de Charlottetown ne parle pas, dans la Clause Canada, du rôle actif des gouvernements à promouvoir (ou du moins protéger comme dans l'Accord du lac Meech) le développement et l'épanouissement des communautés minoritaires de langue officielle. Seul le mot «attachement» en français, et «commitment» en anglais peuvent amener les gouvernements provinciaux et fédéral à s'impliquer. Cependant la clause dérogatoire se trouve toujours jointe au texte, ce qui réduit encore considérablement l'impact de ces deux mots.

M. Tardif compare ce troisième point à ce qu'ont vécu les provinces avec la gestion scolaire. «Ça nous place à peu près dans la même situation par rapport à notre développement et notre épanouissement que l'article 23 nous a placé par rapport à nos droits scolaires. Ce sont des choses qu'il va falloir aller vérifier jusqu'en Cour suprême pour savoir ce qu'elles veulent dire et quelle portée ont ces mots-là dans la Clause Canada.»

Néanmoins, Denis Tardif affirme que les communautés francophones de l'extérieur du Québec auraient sûrement réussi à obtenir plus, si elles avaient montré plus de solidarité et de présence tout au long des discussions. «Avec des pressions soutenues, on aurait pu aller chercher un rôle actif des gouvernements. Ça fait partie des décisions qu'on aurait pu prendre, à un moment donné, pour participer plus activement au processus complet, au niveau de la Fédération et des associations».

Malgré ces désavantages qui font réagir l'ACFA, l'association appuiera la nouvelle entente lors du prochain référendum. Pour elle, l'important est de vivre dans un Canada uni, incluant le Québec. Donc, pendant que les Premiers ministres provinciaux et fédéral tenteront de convaincre l'ensemble de la population canadienne sur le bien-fondé de cette entente, l'ACFA travaillera elle aussi à promouvoir l'unité nationale.

• Archives provinciales

25 ans de service, 100 ans de souvenirs!

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- La province de l'Alberta, incorporée dans la constitution canadienne en 1905, n'existe officiellement que depuis 87 ans. Il y a 25 ans, en 1967, le bureau des Archives provinciales est né afin de prendre en charge les documents du passé, pas si lointain, de la province. C'est donc pour souligner ce 25e anniversaire que l'organisation a décidé de mettre à la vue du public quelques-unes de ses plus belles photographies relatant l'histoire de l'Alberta. Une exposition? Bonne idée. Mais avant tout, quelle est l'importance réelle des archives?

Claude Roberto est archiviste spécialisée en documentation francophone aux Archives provinciales depuis plus de sept ans. Son travail consiste à recueillir, à classer et à mettre les documents concernant la vie franco-albertaine depuis l'arrivée des pionniers à la disposition du public. Selon elle, le fait qu'une archiviste sur neuf soit exclusivement responsable des références touchant les francophones prouve que ces derniers ont eu une importance capitale dans l'histoire de la province.

«Les Archives touchent beaucoup de monde dans la vie de tous les jours», dit-elle. Elle estime qu'une trentaine de chercheurs de tous genres (généalogistes, médias, autochtones, employés du gouvernement, avocats, fermiers, etc.) viennent consulter les archives chaque jour; de plus, le bureau reçoit quelque 100 appels quotidiennement.



Claude Roberto

Une multitude de sujets de recherche peuvent être approfondis à l'aide des photos, des documents écrits et audiovisuels (films, microfilms, etc.) qui sont gardés dans trois grands entrepôts. Si on mettait bouts à bouts les milliers de boites qui contiennent ces documents, on en aurait pour 25 kilomètres de long! Un million de photographies sont également disponibles.

Les archives francophones, qui représentent environ 1 kilomètre, comptent des témoignages qui remontent jusqu'au 19e siècle, comme par exemple des documents de «homestead» que les pionniers avaient signés avec le gouvernement pour devenir propriétaires de leur terre. Mais les premiers arrivants, étant des gens qui écrivaient très peu, ont laissé peu de traces sur leur passage. C'est pourquoi la majorité de la documentation provient d'institutions ou d'associations qui ont l'habitude de produire des documents. Les missionnaires oblats de Marie Immaculée, l'Association canadienne-française de l'Alberta, Radio-Canada, Le Franco et les autres associations socioculturelles francophones sont autant d'institutions qui mettent leur information à la disposition du public par l'entremise des Archives provinciales. On retrouve également d'autres archives privées telles que celles du Juge Deschêne, un président d'une association, etc. Une archive n'est plus privée à partir du moment où son propriétaire décide de la donner au bureau des Archives.

Les dossiers conservés par les Archives provinciales ont comme pré-requis d'avoir une valeur historique à long terme. Autrement dit, ils doivent refléter la vie et les moeurs des gens aux différentes époques de l'histoire.

«On est la mémoire de la société, soutient Claude Roberto. Alors si une société veut savoir d'où elle vient et veut de l'information, elle utilise les archives. Une société sans histoire, sans mémoire, ça n'existe pratiquement pas!».

L'exposition

Le principal but de l'exposition des Archives provinciales est de souligner son 25e anniversaire. Mais aussi Claude Roberto mentionne qu'elle a également comme objectif de faire connaître son histoire au public et de lui montrer l'importance de sa culture et de son histoire.

Une cinquantaine de photographies et de reproductions de documents sont en montre. Elles sont présentées sous différents thèmes tels que la politique, les transports, les sports, les pionniers, l'économie, etc. C'est ainsi que les visiteurs pourront voir une photo de Sir Wilfrid Laurier donnant un discours à Edmonton lors du jour de l'inauguration de la province le 1er septembre 1905; une partie de hockey sur glace en 1900; la vie sur la rue Jasper en 1890, etc.

Les francophones trouveront un plaisir particulier à visiter l'exposition puisqu'elle est commentée en français et en anglais. Au West Edmonton Mall depuis mardi dernier, l'exposition sera transférée en octobre à l'aéroport international d'Edmonton où elle passera probablement l'hiver.

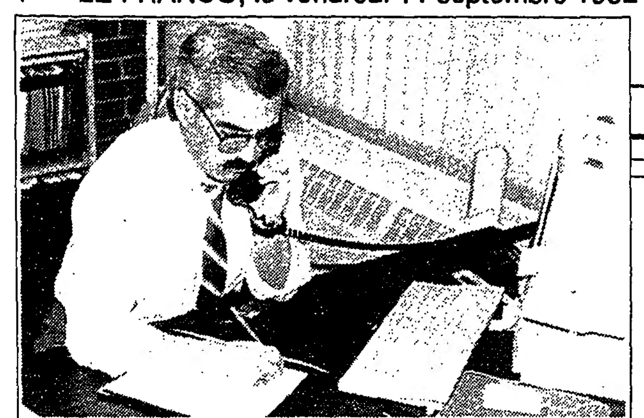
De plus, les Archives provinciales invitent le public à venir visiter ses locaux le 6 décembre prochain lors d'une journée portes ouvertes. Cette journée entrera dans le cadre des activités de la Semaine des archives, proclamée par le gouvernement albertain, qui se déroulera du 6 au 12 décembre 1992.

Les gens peuvent obtenir de plus amples informations auprès du bureau des Archives provinciales en composant le 427-1750. Pour un service en français, demander Claude Roberto.



(Photo Archives provinciales, réf: A5085)

Les Archives provinciales possèdent un million d'autres photos intéressantes comme celle-ci.



EDITORIAL

par Pierre Brault

L'accusateur devient l'accusé

Le président des États-Unis, George Bush, dans un effort surhumain pour remonter sa cote de popularité a annoncé que les agriculteurs américains recevront une subvention à l'exportation de 29 millions de tonnes de blé.

C'est tout un coup de massue que vient d'asséner le président américain aux agriculteurs canadiens et particulièrement à ceux de l'Ouest. Il est évident qu'avec une telle mesure il deviendra de plus en plus difficile pour les producteurs canadiens de soutenir la concurrence sur les marchés subventionnés. De plus, de telles subventions n'exerceront qu'une pression à la baisse sur les cours mondiaux du grain. Il n'y a rien de trop réjouissant dans tout cela.

On se souviendra que les Américains accusaient le Canada de subventionner l'agriculture lors des fameuses négociations de libre-échange entre les États-Unis et le Canada. On s'en est pris aussi au bois d'oeuvre canadien et quoi encore.

L'accusateur devient l'accusé. Pour les Américains, tous les moyens sont bons pour maintenir leur standard dans la concurrence mondiale dans quelque domaine que ce soit. Tout leur est permis. Mais aussitôt qu'un plus petit essaie d'émerger de cette jungle commerciale et concurrentielle, le gros aigle américain se met à battre des ailes et étouffe aussitôt le soi-disant récalcitrant.

Dans ces conditions, pas surprenant que les membres du GATT aient toutes les difficultés du monde à s'entendre et à ratifier une entente qui safisfasse tout le monde. On établie les règles du jeu, et ensuite, le membre le plus influent, celui qui devrait donner l'exemple, est le premier à enfreindre ces mêmes règles.

Il ne fait aucun doute que les agriculteurs canadiens font les frais de la présente campagne électorale américaine. George Bush est prêt à tout pour obtenir un deuxième mandat de quatre ans à la Maison-Blanche. Il provoquerait même un autre affrontement avec Saddam Hussein pour arriver à ses fins.

En attendant, le gouvernement canadien, le ministre de l'Agriculture en tête, Bill McKnight, doit, de toute urgence, dénoncer la politique américaine devant le GATT et exhorter les pays membres de faire pressions sur les États-Unis et la Communauté économique européenne pour que cesse cette guerre des subventions.

Alphabétisation en français

À l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation, il est important de réfléchir sur l'importance de savoir lire, écrire et compter. Selon la Commission canadienne pour l'Unesco «...il faut que 40% des adultes soient alphabétisés ou aient une instruction primaire pour qu'un pays puisse se développer économiquement et c'est un seuil critique».

Dans une étude nationale effectuée en 1991, Statistique Canada rapporte que «38% de la population francophone éprouve de la difficulté à lire, écrire et compter et dans certaines régions, on parle de 55% d'analphabètes».

Roger Doiron de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (F.C.A.F.) exprime en des termes clairs et non-équivoques l'importance de la situation. «Si nous voulons participer réellement au développement social et économique chacun chez-nous et au pays, la question de l'alphabétisation doit être centrale pour les francophones du Canada».

Il y a bien eu, à la grandeur du pays, un fort mouvement de sensibilisation à l'alphabétisation. Certaines régions ont mieux réussi que d'autres à mettre sur pied un programme pratique permettant aux analphabètes de s'enrichir, de pénétrer un monde qui, jusqu'à il y a quelques années, semblait impénétrable pour eux.

Les gouvernements y ont investi de fortes sommes. A-t-on fait assez pour les francophones du Canada? Il semble que dans certains milieux l'aide financière soit, tous comptes faits, déficiante. Je me souviens que Germain Désaulniers et Lise Holeton, dans la région de Saint-Paul, ont fait des mains et des pieds pour obtenir de l'ameublement pour leur classe et qu'ils ont dû compter sur la générosité du public. Encore une fois, on parle de bénévolat, de générosité, de tolérance et de compréhension.

Il devient donc important que tous ceux qui ont eu la chance d'apprendre à lire, à écrire et à compter viennent en aide, de quelque façon que ce soit, aux analphabètes, à ceux qui n'ont pas eu cette chance d'apprendre les bases de la lecture et de l'écriture et qui considèrent qu'il n'est jamais trop tard pour qui que ce soit d'apprendre.

Il faut, dans le plus bref délai, que la population francophone et acadienne du Canada se concerte, consolide les structures déjà en place. Il faut que dans chaque région albertaine, dans chaque communauté franco-albertaine, on ait un comité d'alphabétisation qui travaille efficacement. Il faut enrégimenter le plus d'analphabètes possible, afin que ces personnes puissent effectivement, un jour qui n'est pas loin, exprimer leur fierté de pouvoir lire et écrire cette belle langue française et être des citoyens canadiens à part entière, sans complexe, mais avec une fierté.

LE FRANCO
APF
OPSCOM

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopleur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD. à St-Albert, Alberta.

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

• *Raymond Thériault*

La peinture à l'huile, c'est bien difficile...

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Il conduisait son camion lorsqu'il a entendu la publicité du Festival des arts à la radio. Étant à la fois peintre et francophone, Raymond Thériault s'est dit: «Pourquoi pas?». C'est grâce à ce heureux hasard que le public franco-albertain a pu admirer ses oeuvres lors du Festival des arts ainsi qu'à la Fête franco-albertaine.



(Photo Martin Brault)

Raymond Thériault a participé à plusieurs expositions en Alberta ainsi qu'en Colombie-Britannique. En plus de dessiner et de peindre dans un style figuratif, il fait aussi de la gravure à l'eau-forte.

Originaire du Manitoba, Raymond Thériault a étudié la peinture et le dessin à l'Université de l'Alberta et habite à Edmonton depuis 12 ans. Sa façon de traiter la peinture à l'huile, médium qu'il affectionne tout particulièrement, laisse transpirer des émotions si fortes, donne à ses toiles une ambiance si intense que l'on a l'impression que ses personnages vont bientôt se mettre à bouger. L'élément humain est omniprésent dans ses oeuvres. «Même quand je vais dessiner à la campagne, dit-il, je dessine des paysages qui montrent la présence de l'homme: des poteaux de téléphone, une maison, un chemin, etc».

Les danseuses de ballet sont également une source d'inspiration pour Raymond Thériault. Selon lui, elles sont synonymes de beauté et d'élégance. De même, il est capable de faire ressortir les points positifs d'un décor qui peut sembler terne aux premiers abords. C'est ce qu'on a pu voir, par exemple, dans son tableau intitulé «Al's Restaurant» qui représente le coin d'une rue à Edmonton. «J'ai fait ce tableau pour montrer comment on se balade à travers une ville sans voir les voitures, sans voir les fils de téléphone. On ne se rend pas compte de son environnement... En plus, on pense que c'est laid! Mais ce n'est pas vraiment laid. Tout dépend comment on interprète ce qu'il y a devant nous. On peut trouver de la beauté partout!», affirme-t-il, convaincu.

Le peintre pratique son art depuis une dizaine d'années. Par son style figuratif, il ne peint que ce qu'il voit. Il confirme: «Mon art, c'est une réaction à ce qu'il y a devant moi».





• *Musique*

Mon folklore, la richesse d'un héritage

CAROLE THIBEAULT

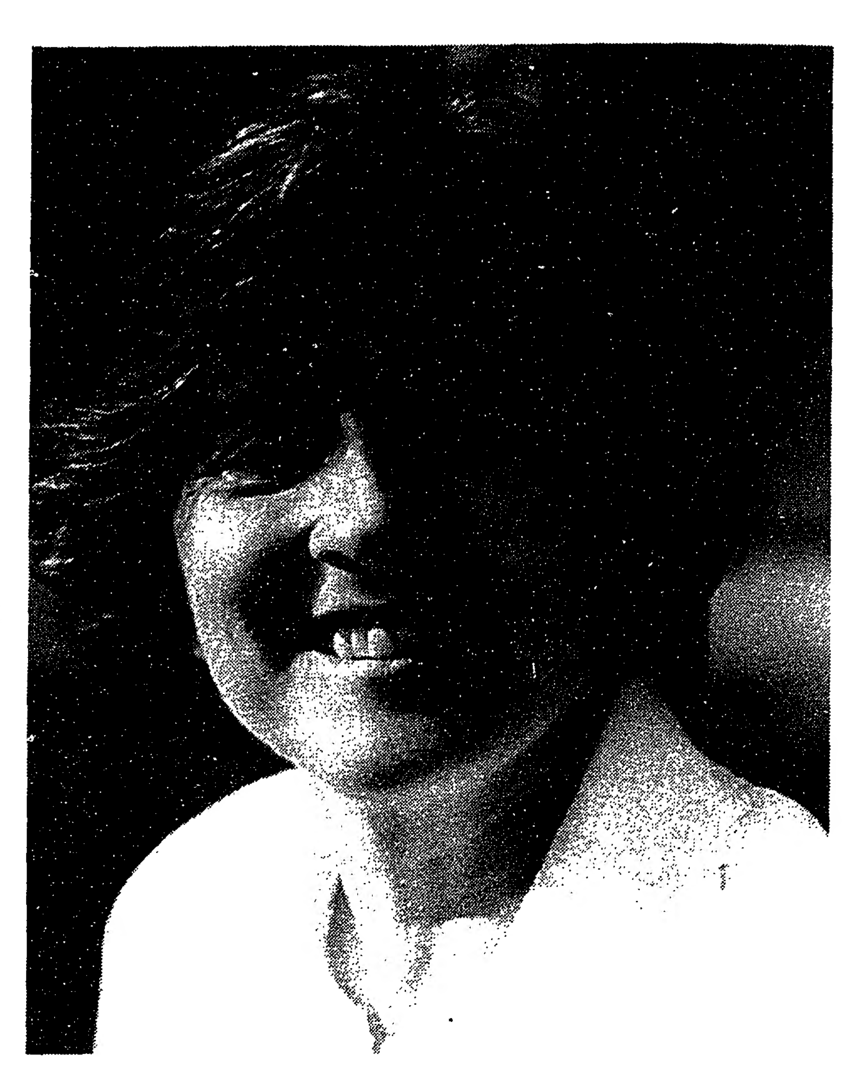
EDMONTON- Eh oui! C'est déjà le retour en classe! Pour les enfants, c'est le temps d'étrenner ses nouveaux vêtements ainsi que de refaire les liens avec les amis qu'on n'a pas vus depuis juin. Pour les professeurs, nouveaux comme anciens, c'est le temps de travailler au programme éducationnel ainsi que de trouver des activités amusantes pour plaire à ses spectateurs, les élèves.

Édith Butler et Jacqueline Lemay se sont mis ensemble pour créer un nouvel album musical, **Mon folklore, la richesse d'un héritage**, qui pourrait bien devenir un outil très pratique pour les enseignants. Ce dernier comporte 13 chansons sorties tout droit du répertoire folklorique québécois et canadien-français.

Jacqueline Lemay, instigatrice du projet et responsable de la réalisation de l'album, a un large bagage musical derrière elle. Après l'enregistrement d'un troisième album de chansons pour enfants, elle se rend compte qu'il existe une carence au niveau matériel de chansons pour les 9-12 ans. C'est alors qu'elle songe à s'associer avec Édith Butler, une spécialiste de la musique traditionnelle, qui, en plus d'interpréter plusieurs morceaux, a écrit tous les arrangements musicaux de **Mon folklore, la richesse d'un héritage.**

Selon Jacqueline Lemay, le but de cet album est de «faire connaître ces airs transmis de générations en générations, qui portent une âme, qui nous plongent dans nos racines. Tout en familiarisant les enfants avec ce qu'est *traditionnellement* une vraie chanson, c'est-à-dire refrains et couplets, rimes, images poétiques, une histoire... et des mélodies qui portent en elles-mêmes leur rythme».

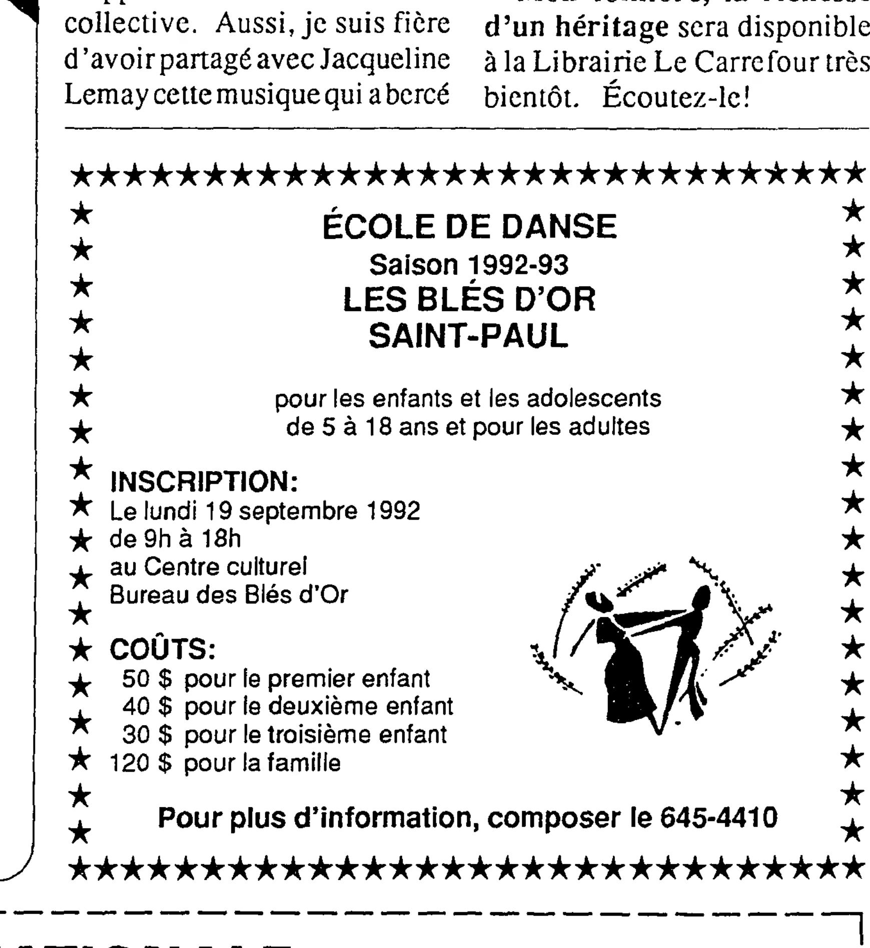
Grâce au livret d'accompagnement, les enseignants pourront facilement utiliser **Mon folklore, la richesse d'un héritage** pour apprendre les paroles à leurs élèves. Des chansons connues, simples et rythmées composent le répertoire de l'album: «Sur le pont d'Avignon», «Ah si mon moine», «Il était un petit navire», etc. Aussi, les pièces se retrouvent par deux fois sur l'album: la première partie interprétée par les deux amies et Les Petits Chanteurs du Mont-Royal; l'autre partie est instrumentale.



Jacqueline Lemay

«Nos chansons folkloriques font partie du patrimoine vivant et appartiennent à notre mémoire collective. Aussi, je suis fière d'avoir partagé avec Jacqueline Lemay cette musique qui a bercé mon enfance, celle de mes ancêtres et qui, je l'espère, bercera encore les générations futures. Que nos chansons traditionnelles demeurent toujours!», de dire Édith Butler.

Mon folklore, la richesse d'un héritage sera disponible à la Librairie Le Carrefour très bientôt. Écoutez-le!



• Campagne 1992-1993

Contrats à livraison garantie

WINNIPEG- La Commission canadienne du blé a annoncé plusieurs programmes de contrats à livraison garantie pour les producteurs ayant du blé roux de printemps, du blé rouge d'hiver et du blé dur.

La Commission a dit que ces programmes de contrats ont été mis en vigueur afin de s'assurer d'une disponibilité de grain de classe supérieure pour pouvoir profiter des demandes du marché pendant la campagne 1992-1993.

Le montant de tonnes que la Commission acceptera pour chaque programme sera déterminé par les demandes du marché. Si les demandes de contrats excèdent les demandes du marché, les producteurs seront avertis des réductions proportionnelles dans les vingt jours après la date limite.

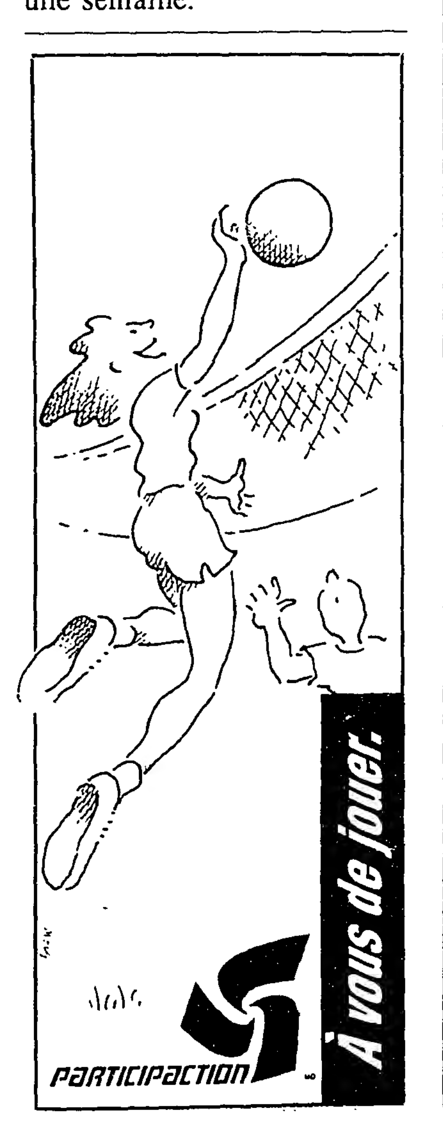
Lorsqu'un accord a été établi sur le tonnage, les producteurs seront assurés de pouvoir livrer leur grain au courant de la campagne 1992-1993.

Les producteurs voulant obtenir un contrat mais n'étant pas certains de la classe et du montant de protéine de leur blé roux de printemps de l'Ouest, peuvent fournir un échantillon représentatif à leur compagnie de grain ou directement à la Commission canadienne du grain. Ce n'est pas nécessaire pour faire une demande de contrat.

Les formulaires pour le programmes CWRS no 1, 14,5 p. cent de protéine, le programme du blé dur et celui du blé rouge d'hiver, ont déjà été envoyés par la poste à tous les gérants de silos de collecte. Les formulaires pour contrats de CWRS no 1, 13,5 p. cent de protéine et CWRS no1 seront disponibles aux silos de collecte dans une semaine.

Tableau:

Grain	Contrat	Date limite
Blé rx de prtps de l'Ouest	CWRS no1 14,5 protéine	15 octobre 1992
	CWRS no1 13,5 protéine	15 octobre 1992
	CWRS no1	15 octobre 1992
Blé dur	CWAD no1 et 2	15 octobre 1992
Blé rouge d'hiver	CWRW no1 et 2	1er octobre 1992



• Environnement

Le Canada a chaud!

OTTAWA (APF) : La température au pays s'est réchauffée de 1,1 pour cent au cours du dernier siècle rapporte une récente étude d'Environnement Canada. Ce sont surtout les provinces du centre qui écopent le plus de ces changements climatiques, bien que le district de Mackenzie, qui fait partie des Terrritoires du Nord-Ouest, ait subi le plus important réchauffement global avec 1,7 pour cent.

Trois phases de changements climatiques ont été enregistrées. Un réchauffement s'est d'abord fait sentir entre les années 1890 et 1940. Il a été suivi d'une période de refroidissement, qui a duré 30 ans. Depuis la fin de 1970, on assiste à une reprise du réchauffement, connu au début du siècle, mais cette fois-ci, de façon beaucoup plus marquée. La décennie des années 1980 est incontestablement la plus chaude de toutes.

La hausse de température qu'a connue le pays au cours des dernières décennies pourrait avoir un impact considérable sur l'agriculture, les ressources en eau et la foresterie canadienne.

Jusqu'à ce jour, aucune recherche canadienne n'a encore établi les répercussions de ces changements climatiques. Un groupe d'experts, mandaté par les Nations-Unies, est cependant arrivé à des conclusions qui mettent en lumière cette situation qui demeure à ce point inquiétante.

«En agriculture, nous assistons à un mouvement vers le nord de certaines cultures», explique Roger Street, spécialiste en détection de changements du climat pour Environnement Canada. Les prévisions des experts indiquent que, par exemple, la culture du maïs aurait éventuellement un meilleur rendement dans le nord de l'Ontario qu'au sud dans les états du centre des Etats-Unis.

Les cultures pourraient aussi être victimes de maladies beaucoup coriaces; la hausse de température permettra à celles-ci de survivre en hiver si on croit les données du Groupe international d'experts sur les changements du climat. Aussi, les agriculteurs des Prairies subiraient plus souvent des périodes de sécheresse en raison de l'évaporation de l'eau qui résulterait des variations du climat.

Les impacts seraient aussi non négligeables pour les forêts canadiennes surtout que «certains arbres ont besoin d'un climat plus modéré», comme le souligne M. Street. On pourrait donc assister à la disparition de ces espèces, ce qui entraînera des bouleversements irréversibles sur l'écosystème.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165 Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89 Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

REMPLACEMENT DE TAPIS
SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT
SUCCURSALE D'EDMONTON
10216, 124e RUE, BUREAU 200
EDMONTON (ALBERTA)

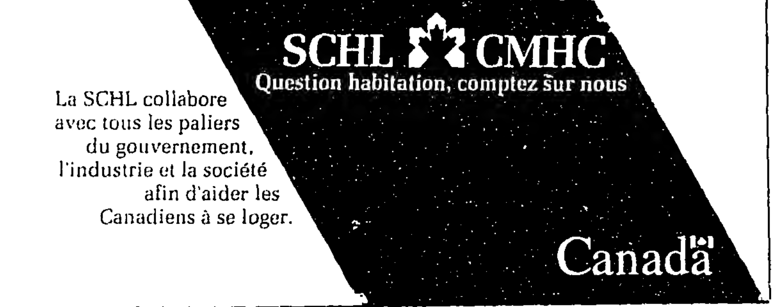
La SCHL lance un appel de propositions pour le remplacement de tapis à sa succursale d'Edmonton, 10216, 124e Rue, bureau 200, Edmonton (Alberta). Les propositions doivent être envoyées à la soussignée, dans une enveloppe cachetée et portant l'indication de son contenu avant 14 h, heure d'Alberta, le 21 septembre 1992.

Les proposants peuvent obtenir les documents de soumission à l'adresse indiquée ci-dessous. Ils peuvent aussi consulter ces documents à la succursale d'Edmonton.

La Société conservera le dépôt de garantie pour assurer l'exécution appropriée du contrat.

La Société n'est tenue d'accepter ni la proposition la moins élevée, ni aucune de celles qui lui seront faites.

Debbie Yap-Chung
Superviseure, Administration
Société canadienne d'hypothèques et de logement
10216, 124e Rue, bureau 200
Edmonton (Alberta)
T5J 2M8
482-8702



Alphabétisation = PARTICIPATION



SOUHAITE BONNE FÊTE AUX FRANCOPHONES!

Cette année l'émission Au Café Show offrira ses voeux d'heureux anniversaire aux francophones de la province, reprenant ainsi une tradition créée par M. Eugène C. Trottier.

L'ACFA provinciale collaborera avec la réalisatrice du Café show, Mme Mireille Vézeau, en fournissant les dates d'anniversaire de ses membres, **sauf en cas d'avis contraire.**

Si vous souhaitez célébrer votre anniversaire dans l'anonymat ou au sein de votre famille uniquement, veuillez communiquer avec Louise Lavallée au 466-1680 pour faire votre demande. Nous retirerons alors votre nom de la liste.

Cette année on peut commencer sa journée d'anniversaire du bon pied en écoutant Au Café Show, à la radio de Radio-Canada.







Radio-Canada Alberta

Semaine du 12 au 18 septembre 1992

Samedi

17h00 Le Téléjournal
17h30 Baseball des Expos: N.Y. à Montréal
20h00 La bande des six
21h00 Scully rencontre
21h30 Court métrage: Monstres
22h00 Le Téléjournal
22h22 Les nouvelles du sport
22h39 Télé-sélection: Les portes de la nuit

Dimanche

17h00 Vision d'ici
18h02 Découverte
19h00 Le dimanche
19h30 À communiquer
20h30 Les beaux dimanches: Le musée imaginaire
21h37 Dossier
22h38 Les nouvelles du sport
22h55 Le Clap
23h22 Ciné-Club: Jour de fête

Lundi

17h00 Watatatow
17h30 Les détecteurs de mensonges
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 À communiquer
19h00 Marilyn
19h30 Taquinons la planète
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Jamais deux sans toi
22h00 La loi de Los Angeles
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h25 La politique fédérale
23h32 Second regard

Mardi

17h00 Watatatow
17h30 Les détecteurs de mensonges
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 À communiquer
19h00 Marilyn
19h30 Comment ça va?
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Images d'une génération
22h00 Béthune
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h25 Millefeuille
23h55 Cinéma: Chez l'alpiniste mort

Mercredi

17h00 Watatatow
17h30 Les détecteurs de mensonges
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 À communiquer
19h00 Marilyn
19h30 L'enfer c'est nous autres
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 L'or et le papier
22h00 Enjeux
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h25 Cinéma: Châteauroux District

Jeudi

17h00 Les aventures de Tintin
17h30 Les détecteurs de mensonges
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 À communiquer
19h00 Marilyn
19h30 Tous pour un
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Lance et compte
22h00 Raison passion
22h30 À tout prix
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h25 Cinéma: Le Casse

Vendredi

17h00 Les années coup de coeur
17h30 Les détecteurs de mensonges
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 À communiquer
19h00 Court métrage: Julien Clerc
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Les grands films: Oiseaux de feu
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h25 Cinéma: Les feux de la nuit

TV5 L'EUROTÉLÉ ★★★★★

Semaine du 12 au 18 septembre 1992

Samedi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Thalassa
19h00 Julien Clerc au Zénith
20h00 Qu'avez-vous fait de vos 20 ans?
21h00 Musique Classique
21h30 Journal télévisé Suisse
22h00 Thalassa
23h00 Julien Clerc au Zénith
00h00 Qu'avez-vous fait de vos 20 ans?
00h50 Radio France internationale

Dimanche

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 7 sur 7
19h00 Caractères
20h00 Musiques au coeur
21h30 Journal télévisé Belge
22h00 7 sur 7
23h00 Viva
00h00 Musiques au coeur
00h55 Radio France internationale

Lundi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Destination le monde
19h00 Molière pour rire et pour pleurer
20h00 La chance aux chansons
21h00 Reportages
21h30 Journal télévisé de FR3
22h00 Destination le monde
23h00 Molière pour rire et pour pleurer
00h00 La chance aux chansons
00h50 Radio France internationale

Mardi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Envoyé spécial
19h00 Jeux sans frontières
20h00 La chance aux chansons
21h00 Sports loisirs
21h30 Journal télévisé de FR3
22h00 Envoyé spécial
23h00 Jeux sans frontières
00h00 La chance aux chansons
00h55 Radio France internationale

Mercredi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Téléscope
19h00 Montagne
20h00 La chance aux chansons
21h00 D'un soleil à l'autre
21h30 Journal télévisé de FR3
22h00 Téléscope
23h00 Montagne
00h00 La chance aux chansons
00h50 Radio France internationale

Jeudi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Nouveaux mondes
19h00 La chambre des dames
20h00 La chance aux chansons
21h00 Carabine FM
21h30 Journal télévisé de FR3
22h00 Nouveaux mondes
23h00 La chambre des dames
00h00 La chance aux chansons
00h50 Radio France internationale

Vendredi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Nouvelles du sud
19h00 George Dandin
20h30 Roule... routier!
21h30 Journal télévisé de FR3
22h00 Nouvelles du sud
23h00 George Dandin
00h15 Radio France international

Alberta:		*Position*
Edmonton	*Shaw Cable*	*35*
Edmonton	*Vidéotron*	*38*
Saint Paul	*Northern Cable*	*35*
Red Deer	*Shaw Cable*	*31*
Medicine Hat	*Cablev. Medicine Hat*	*18*
Calgary	*Rogers Cablesystems*	[illegible]

LE FRANCO 465-6581

Travaux publics Canada / Public Works Canada

Appel d'offres

LES OFFRES SCELLÉES, pour les projets et services décrits ci-dessous, adressées à l'Administration et politiques des contrats, Région du Pacifique/Ouest, bureau 401, 1166 rue Alberni, Vancouver (C.-B.) V6E 3W5 seront reçues jusqu'à la date et l'heure de clôture spécifiées. On peut se procurer les documents de soumission auprès du ministère des Travaux publics, bureau de Vancouver, sur paiement des droits exigibles.

TRAVAUX

APPEL D'OFFRES N° 672CV043 - Travaux de réparations à l'intérieur de l'immeuble du Gouvernement du Canada, angle N.-O. de la rue Winnipeg et de l'av. Nanaimo, Penticton (C.-B.).

DATE LIMITE: 30 septembre 1992, 11h AM (HAP)

DÉPÔT: 250 $

On peut également consulter les documents de soumission aux bureaux suivants: Amalgamated Construction Assoc. of B.C. à Vancouver, Southern Interior Construction Assoc. à Penticton, l'Association de la Construction à Edmonton et à Calgary et TPC à Edmonton.

DÉPÔT DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants en électricité, plomberie, CVC et enlèvement de l'amiante doivent déposer leur soumission à la Southern Interior Construction Association, 209-483 rue Ellis, Penticton, C.B. V2A 4M1, au plus tard à 15 h (HAP) le 25 septembre 1992, conformément au «Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions» (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral) du 7 août 1981.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES: John H. Tymchuk, Chargé de projets (604) 666-3073

RENSEIGNEMENTS SUR LES MODALITÉS DE SOUMISSION: (604) 666-0185

INSTRUCTIONS

Le paiement du dépôt exigé pour l'obtention des plans et devis doit être fait par chèque à l'ordre du Receveur général du Canada et sera remboursé sur remise des documents en bon état *dans le mois suivant* la date d'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada


Travaux publics Canada / Public Works Canada

Appel d'offres

LES OFFRES SCELLÉES, pour les projets et services décrits ci-dessous, adressées à l'Administration et politiques des contrats, Région du Pacifique/Ouest, bureau 401, 1166 rue Alberni, Vancouver (C.-B.) V6E 3W5 seront reçues jusqu'à la date et l'heure de clôture spécifiées. On peut se procurer les documents de soumission auprès du ministère des Travaux publics, bureau de Vancouver, sur paiement des droits exigibles.

TRAVAUX

APPEL D'OFFRES N° 672CV046 - Pour L'ADMINISTRATION DE L'AÉROPORT DE VANCOUVER - Modifications aux services d'inspection canadiens, niveau 1 de l'aérogare, Aéroport international de Vancouver (C.-B.).

DATE LIMITE: 06 octobre 1992, 11h AM (HAP)

DÉPÔT: 250 $

On pourra consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Amalgamated Constructions Assoc. of B.C. à Vancouver, aux bureaux de l'Association de la Construction de Edmonton et de Calgary et aux bureaux de TPC à Edmonton.

VISITE DES LIEUX: On pourra visiter les lieux les 16 et 23 septembre 1992 à 8 h 30 (HAP). Information: Patrick Shapiro (604) 276-5526.

DÉPÔT DES SOUMISSIONS: Les entrepreneurs en installations électriques et mécaniques doivent déposer leur soumission au bureau de l'Amalgamated Construction Association, 2675 Oak St. Vancouver, (C.-B.) V6H 2K3, au plus tard le 1er octobre 1992 à 15 h (HAP), conformément aux «Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions» (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral) du 7 août 1981.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES: G. Jackman, Chargé de projets (604) 276-5446

RENSEIGNEMENTS SUR LES MODALITÉS DE SOUMISSION: (604) 666-0185

INSTRUCTIONS

Le paiement du dépôt exigé pour l'obtention des plans et devis doit être fait par chèque à l'ordre du Receveur général du Canada et sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivant la date d'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

• Voyages d'affaires

900 000 nuits passées dans les hôtels canadiens

TORONTO- Le volume de voyages d'affaires pourrait augmenter légèrement l'an prochain selon les résultats du Sondage 1992 sur les voyages d'affaires de l'Association canadienne des professionnels de la vente (ACPV).

Sur les 4 000 questionnaires envoyés par l'Association à ses membres choisis au hasard, plus de 1 000 ont été retournés, représentant un taux de réponse de près de 26 p. cent.

«Selon ce sondage, les effets de la récession se dissipent lentement, déclare Bill Turner, directeur des Avantages aux membres de l'ACPV. Quatre-vingt-trois p. cent des répondants ont déclaré que la moyenne de nuits passées loin de chez eux était restée identique ou avait augmenté au cours des 12 derniers mois. D'après les résultats du sondage, l'ACPV estime à un peu moins de 900 000 le nombre de nuits passées par ses membres dans des hôtels et motels canadiens de juin 1991 à mai 1992, période de sondage»

«Mais les voyageurs d'affaires continuent de surveiller [illegible] près l'aspect financier. Quatre-vingt-un p. cent ont indiqué que le *tarif de la chambre était le facteur* déterminant dans leur choix d'un hôtel et d'un motel. L'emplacement de l'établissement venait au deuxième rang, et son attribution de points additionnels aux voyageurs assidus, au troisième».

Le tarif moyen payé par les voyageurs d'affaires pour une chambre d'hôtel ou de motel est en hausse sur l'an dernier. En 1991, le plus gros pourcentage de répondants avaient payé de 51$ à 75$ par nuit. En 1992, le groupe le plus nombreux a payé entre 76$ et 100$. «Nos membres sont encore réticents à payer plus de 100$ la nuit, poursuit M. Turner. Mais en dépit des réductions dont ils bénéficient, ils semblent avoir été obligés de payer un tarif plus cher. Cette augmentation est indubitablement due à l'application de la TPS car la plupart des hôtels avec lesquels nous faisons affaires ont effectivement réduit leur tarif de base au cours des 12 derniers mois».

La distinction de meilleur hôtel individuel canadien a été décernée au Vancouver Westin Bayshore, la deuxième place a été accordée au Delta Chelsea de Toronto, et le Delta de Montréal et le Westin d'Ottawa se sont classés troisième ex aequo. La meilleure chaîne a été la chaîne d'hôtel Journey's End, suivie de Delta, puis des chaîne CP, Westin et Holiday Inn.

Le 31 000 membres de l'ACPV représentent la gamme complète des professionnels de la vente: cadres supérieurs, entrepreneurs, directeurs de vente ainsi que leurs employés. Ces membres bénéficient d'avantages variés: tarifs réduits dans plus de 4 000 hôtels et motels à travers le monde, réductions sur la location à court terme de voitures, rabais sur l'essence et sur l'entretien, régimes d'assurance, services financiers et programmes de perfectionnement professionnel.

Défense nationale / National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DU CAMP WAINWRIGHT

Des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir du camp Wainwright, dans la province de l'Alberta, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont une propriété administrée par le MDN, sise au sud de la ville de Wainwright, entre les routes principales n° 13 et n° 14, et intersectée par la route n° 41, dans les cantons 42 à 45, rangs 5 à 9, à l'ouest du quatrième méridien, dans la province de l'Alberta. Au besoin, il est possible d'obtenir une description détaillée de la propriété de Wainwright en s'adressant au chef du Génie construction du Détachement des Forces canadiennes de Wainwright (Alberta).

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder en souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale; on veillera alors à son enlèvement.

Il est formellement interdit de pénétrer dans ce secteur sans autorisation

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, Canada
17630-77

Canada


Défense nationale / National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DU CAMP SARCEE

Des exercices de tir auront lieu pendant le jour au champ de tir du camp Sarcee jusqu'à nouvel ordre.

Description de la zone dangereuse:

Champ de tir du camp Sarcee

Le champ de tir est une propriété administrée par le MDN, située dans le canton n° 23, rangs 2 et 3, à l'ouest du cinquième méridien, dans la réserve indienne de Sarcee, n° 145, au sud-ouest de la ville de Calgary. Au besoin, il est possible d'obtenir une description détaillée en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Calgary.

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder en souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale; on veillera alors à son enlèvement.

Il est formellement interdit de pénétrer dans ce secteur sans autorisation

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, Canada
17630-77

Canada

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

EDMONTON

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Changeons ensemble... Un centre pour femmes immigrantes, organise un concours pour trouver un nouveau logo. La date limite pour présentation est le 30 septembre 1992 à midi à l'adresse suivante: #209, 10010 - 107 A Avenue, Edmonton, AB ou par télécopieur: 426-2225. Le nom de la personne gagnante sera dévoilé lors de la «Journée portes ouvertes» en octobre prochain. Info: 421-0175 (02-10)

La Chorale Les Chantamis débute sa saison le 15 septembre à 19h30 à l'École Maurice-Lavallée, 8828 - 95 Rue. Info: Marguerite McGinnis au 452-5463. (18-9)

Paroisse Notre-Dame de Lorette, Lancaster Park, messe tous les samedis à 16h30. Info: 973-418 3 (J.A.)

Service Évangélique offert en français le dimanche de 9h30 à 10h30 à Capilano Christian Assembly, 4725 - 106 Avenue, Edmonton. Info: André ou Hélène au 484-6789 ou Alain ou Georgine au 457-2118 (J.A.)

Sessions d'information et de support. Groupe Prévenir la violence familiale, #300, 9119, 82 Avenue. Rencontres les mercredis à 19h. Info: 428-2625 (J.A.)

L'École Enfantine accepte maintenant les inscriptions (enfants de 3 et 4 ans). Cours commençant le 1er septembre . Deux programmes: français/accueil. Info: Suzannah au 468-1022 (J.A.)

Le club d'Age d'Or de Saint-Thomas-d'aquin entreprend sa nouvelle saison. Parties de cartes, deuxième et quatrième mercredis du mois à la Maison St-Joseph, 9040 - 84 Avenue. Info: 469-3073. (J.A.)

Service de pré-maternelle et/ou garderie cet automne à l'école Père-Lacombe. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Mme Thom au 973-3654 ou Denis au bureau de FPFA au 468-6934. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Verendrye, réunion mensuelle le 2e lundi de chaque mois. Inf.: Dr André Lizaire au 434-6551

Chevaliers de Colomb, Conseil St-Thomas d'Aquin, réunion mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf.: Émile Amyotte au 465-3225 (J.A.)

Vous désirez faire de l'exercice régulièrement? Vous préférez la nature aux clubs de santé? Joignez-vous à d'autres francophones pour former un groupe de marche rapide dans le quartier Bonnie Doon et le ravin Mill Creek. Info: Louise au 433-0002. (11-9)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Guy Ouellette au 465-2091 (J.A.)

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

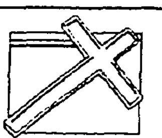
La Société généalogique du Nord-Ouest accepte les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Heures d'ouverture: du lundi au samedi, de 9h à 16h. Adresse: pièce 200, 10008, 109e Rue, Edmonton. Info: Georgette Brodeur au 489-8864 ou Hilaire Fortier au 476-5807.

RIVIÈRE-LA-PAIX

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT dans LE FRANCO. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone.
Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Chambre meublée à louer, près de la Faculté Saint-Jean; maison à partager avec jeune couple francophone, accès à la cuisine, laveuse, sécheuse et services publics inclus, 250S/mois. Appelez Cheryl ou Shawn au 469-8985. (18-9)

Inquiète de vos enfants après l'école? Nous vous offrons un programme d'après l'école (de 6 à 12 ans). Base: récréatif (ballon-panier, «floor hockey», etc., près de la Faculté St-Jean, subventions disponibles, goûter inclus. Adressez-vous à Renée au 465-1588 ou 468-4821 (25-9)

Le Franco
8923, 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6G 0Z2
465-6581

RENDEZ VISITE À UNE PERSONNE ÂGÉE

Aimeriez-vous passer quelques heures par semaine en compagnie d'une personne âgée et seule? Nos bénévoles croient qu'aider une personne seule et confinée à la *maison est une expérience très* valorisante.
Le Programme de soins à la maison du Bureau de Santé d'Edmonton connaît nombre de gens dans différents quartiers de la ville qui apprécieraient beaucoup reçevoir la visite régulière d'une personne de langue française.
S.v.p., contacter Roger Laing au 482-9878 pour plus d'information.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

N.A.

CARTES D'AFFAIRES

Redressement du marché de la revente

EDMONTON- Les plus bas taux d'intérêt depuis le début des années 1970 se sont traduits par un marché de l'habitation vigoureux. C'est ce que révèle un rapport de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Les prévisions de l'activité immobilière à Edmonton font état d'un nombre record de ventes pour 1992. «Les faibles taux hypothécaires ont amélioré l'abordabilité des logements, et de nombreux accédants en profitent pour acheter une propriété, a déclaré Laurie Scott, analyste principal de marché à la succursale d'Edmonton. La demande se refoule depuis longtemps et, enfin, de nombreuses personnes peuvent accéder à la propriété». Selon le rapport de la SCHL, les ventes augmenteront de 7 p. 100 en 1992 et l'activité vigoureuse persistera en 1993.

«Les catégories de logements préférée par les acheteurs ont changé, au dire de M. Scott. Les ventes comptent maintenant davantage de maisons individuelles dans le palier inférieur des prix et des logements en copropriété. Cette nouvelle préférence pour les logements dans la fourchette inférieure des prix a maintenu le prix moyen stable. Cependant, la forte demande de maisons individuelles de petite taille s'est traduite par une majoration des prix sensiblement supérieure à la moyenne dans cette catégorie d'habitation. Le prix des bungalows devrait grimper de 8 p. 100 en 1992».

Selon les prévisions de la SCHL, le marché de l'habitation constitue un des plus importants facteurs de l'économie locale, laquelle se redresse après avoir connu un recul l'an passé. Le marché de l'habitation continuera à profiter du redressement de l'économie en 1993. Au premier semestre de 1992, les logements d'accédants représentaient le gros des ventes. Au deuxième semestre, la demande se déplacera vers les logements à un cran supérieur et cette tendance se poursuivra en 1993. Les propriétaires de logements existant verront leur avoir propre augmenter, car la demande accrue de la part des accédants continuera à faire monter les prix.

Sylvie! Sylvie! Sylvie!

Sylvie Fréchette, tu es l'exemple vibrant
De l'enfant qu'a su aimer tous ses parents,
D'un être mature saisi d'un idéal,
D'une athlète accomplie d'un talent génial,
D'une dame exquise aux charmes très captivants,
D'une **femme forte** au creuset de durs tourments.

Le **phare** de ta vie est bien **maman Ginette**;
Femme aimante qui avec foi subit la perte,
D'un époux et d'un papa sur qui vous comptez,
Avec bien des alliés et **grand-papa René**.
Tu es l'étoile de ton **p'tit frère Martin**,
Qui te donne l'élan pour franchir les gradins.

Dès tes débuts ton **entraîneure Julie Sauvé**,
A su tramer avec toi sans jamais lâcher,
Puis de jour en jour en recherchant l'excellence
André t'aide à faire surgir tes compétences.
Tes grands talents d'athlète sont maximisés,
Touchant les sommets en **nage synchronisée**.

Les tracas de parcours te servent de tremplins,
Pour surgir avec l'agilité d'un **dauphin**.
Ton beau sourire étale une âme radieuse,
Formée tendrement par des mains minutieuses.
Ton **chic** s'accorde au tout comme une mélodie.
C'est pour ça qu'on te chérit, car tu es d'**OR, SYLVIE**.

Auteur et admirateur
Jules Van Brabant
St-Paul, Alberta



AMUSONS-NOUS

9 lettres cachées

N	V	F	E	R	U	B	A	N	E	U	V	E	D	L
O	S	O	I	N	A	E	H	G	E	N	E	R	I	A
I	E	R	I	N	I	A	U	E	R	M	P	E	S	I
S	E	T	D	X	R	B	R	Q	I	A	R	L	Q	M
S	E	E	P	M	A	U	O	C	I	A	N	U	U	A
I	U	S	O	A	T	U	R	B	P	S	E	D	E	N
M	Q	N	E	C	C	O	D	P	E	N	U	O	U	T
E	I	E	E	C	P	L	A	I	R	T	L	M	C	N
E	R	L	S	H	N	P	H	E	T	T	R	H	R	A
S	T	O	O	R	O	E	G	A	C	I	A	O	E	R
N	C	N	N	I	E	I	U	A	U	N	O	I	P	U
E	E	O	N	O	S	V	T	Q	T	T	R	N	T	O
T	L	T	C	T	S	N	N	U	E	R	E	E	R	C
N	E	E	R	C	O	N	T	O	U	R	T	U	S	L
I	D	E	E	C	E	F	F	A	C	E	F	E	R	U

aimant
appareil
audition

bande
bobine

capte
chant
contact
contour
converse
courant
créer

disque

efface
électrique
émission
enregistre

fortes
fréquence

gêner
grand

harmonie
hauteur

idée
intense

lecture

microphone
moduler
musique

neuve
note

perçu
pointe

porte

ruban

soin
sonore

tête

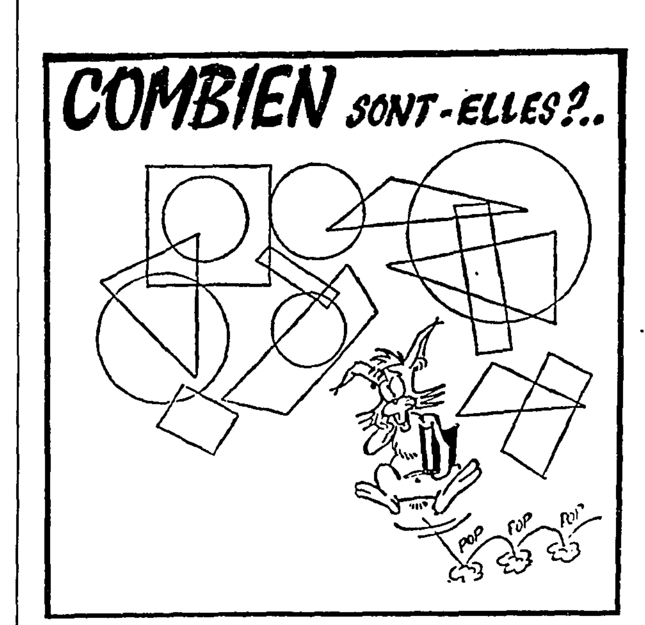
user

voix

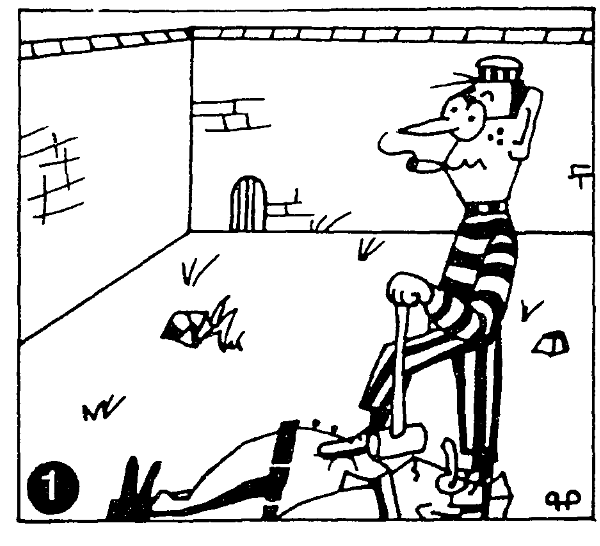
Réponse: PELLICULE

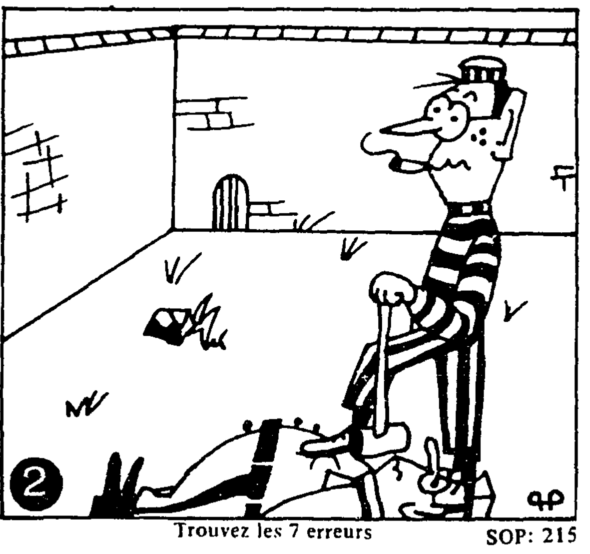


Ces deux personnages ont le même métier. Si vous êtes perspicace, vous découvrirez ce métier.



Hector, le petit lapin sort d'un cours de "math" et des tas de problèmes sillonnnent encore sa tête, aussi, sauriez-vous dire combien voit-on de figures géométriques sur ce dessin?





Trouvez les 7 erreurs SOP: 215

solutions

COMBIEN SONT-ELLES?
15.

QUEL METIER?
"Je suis comme lui" donc comme-r-sang (commerçant).

